

SITUATION SOCIALE À LA SNCF



FGTE CHEMINOTS

LA CFTD SIGNE LES ACCORDS FRET ET FILIALES ET N'APPELLE PAS À LA GRÈVE.

I N F O R M A T I O N

EXPLICATIONS

C'est dans un contexte marqué par des bouleversements très importants pour le corps social cheminots qu'un préavis de grève unitaire a été posé au mois de novembre 2024.

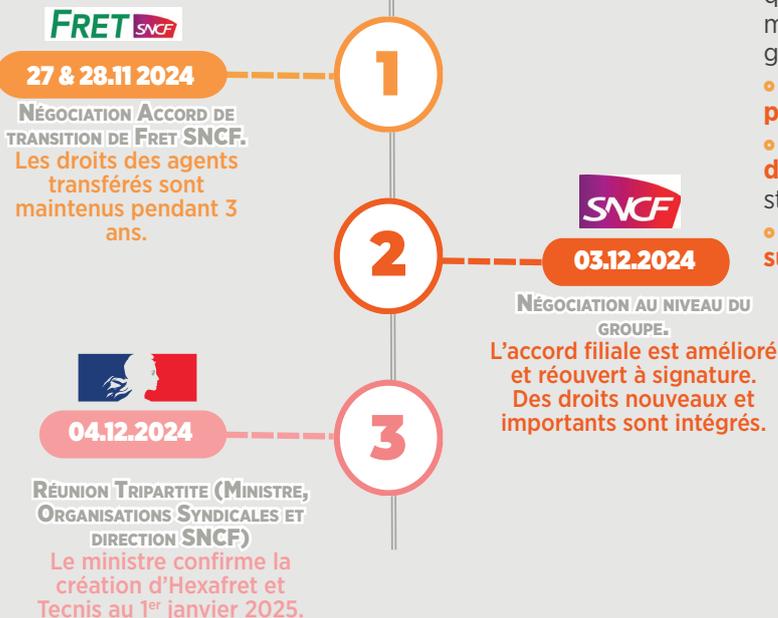
© Adobe Stock

En effet, la liquidation de Fret SNCF, la mise en place des premières filiales TER ainsi que les questions de financement du réseau sont autant de **chocs** qui impactent les cheminotes et les cheminots et marquent un **tournant historique** pour le Groupe Public SNCF.

C'est consciente de ces enjeux majeurs que la CFTD Cheminots s'est pleinement engagée dans une démarche unitaire pour la défense de l'intérêt général.

À l'issue de la journée d'action du 21 novembre, la CFTD Cheminots a poussé pour que **des fenêtres de négociation** s'ouvrent.

RETOUR SUR LE CALENDRIER



QUEL EST LE RÉSULTAT DES NÉGOCIATIONS ?

→ L'accord de transition relatif au cadre social applicable aux salariés de **Fret SNCF** transférés vers Hexafret et Technis garantit le maintien des droits pour 36 mois.

— LA CFTD CHEMINOTS GAGNE LE MORATOIRE SOCIAL. —

- L'accord relatif aux garanties sociales des salariés des filiales, que seule l'UNSA avait signé en mai 2024, est amélioré avec des garanties supplémentaires :
 - Le maintien du **temps de travail pendant 24 mois**;
 - Des garanties sur la **sécurisation de l'emploi** pour les agents statutaires et contractuels ;
 - La création d'une **commission de suivi au niveau du Groupe**.



LA CFTD CHEMINOTS A AGI EN TRANSPARENCE TOUT AU LONG DU PROCESSUS UNITAIRE.

APRÈS CONSULTATION DE SES STRUCTURES, LA CFTD CHEMINOTS A DÉCIDÉ DE SIGNER LES ACCORDS FRET ET L'ACCORD FILIALES.

EN RESPONSABILITÉ, DANS UN CONTEXTE OÙ L'ABSENCE DE GOUVERNEMENT AMOINDRI LA CAPACITÉ DE NÉGOCIATION, LA CFTD CHEMINOTS SUSPEND SON APPEL À LA GRÈVE POUR LE 11 DÉCEMBRE.

